



HAL
open science

Politique et spiritualité du “ Sacré-Coeur ” en Syrie et au Liban (XVIIIe siècle)

Bernard Heyberger

► **To cite this version:**

Bernard Heyberger. Politique et spiritualité du “ Sacré-Coeur ” en Syrie et au Liban (XVIIIe siècle). Marc Vénard, Dominique Julia (dir.), Sacralités, culture et dévotion, Marseille, La Thune, 2005. hal-03477177

HAL Id: hal-03477177

<https://hal.science/hal-03477177v1>

Submitted on 13 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Politique et spiritualité du « Sacré-Cœur » en Syrie et au Liban (XVIIIe siècle)

in

Marc Vénard, Dominique Julia (dir.), *Sacralités, culture et dévotion. Bouquet offert à Marie-Hélène Froeschlé-Chopard*, Marseille, La Thune, 2005, p. 93-106.

Le processus d'acculturation des chrétiens orientaux unis à Rome au catholicisme réformé a commencé dès la fin du XVIe siècle, avec les premières délégations jésuites au Liban. Ainsi, dès 1580, des consignes officielles du cardinal Carafa veillaient à introduire la dévotion du Rosaire parmi les maronites.¹ Dans l'ensemble, la diffusion de l'éducation catholique et des nouvelles formes de pratique religieuse aux XVIIe et XVIIIe siècles suit la même chronologie qu'en Europe. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est introduite assez précocement à Alep par les jésuites, et connaît un succès local significatif au XVIIIe siècle. Elle ne se distingue guère par son contenu spirituel et par les prescriptions aux fidèles, de ce qui la caractérise dans l'Europe catholique. Elle accompagne notamment l'investissement plus massif des femmes dans la vie religieuse. Par ailleurs, les controverses, les changements de cap, et les crises que vit l'Eglise romaine au XVIIIe siècle, ne sont pas sans conséquence chez les chrétiens de la rive orientale de la Méditerranée.

Néanmoins, les structures locales du pouvoir dans la société et dans les Eglises, la question du rapport de ces dernières avec Rome et les religieux missionnaires latins, aboutissent à des interprétations particulières du contenu spirituel et politique de la dévotion au Sacré-Cœur, identifiée principalement au charisme prophétique controversé de Hindiyya 'Ujaymî.² Nous pouvons déceler ainsi, autour de cette dévotion, l'élaboration des premiers éléments d'une idéologie identitaire maronite, caractérisée par le lien très fort qu'elle établit entre le spirituel et le temporel, au moment même où les sociétés européennes prennent la voie de la sécularisation.

La dévotion au Sacré-Cœur : son développement

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus aurait été introduite à Alep, sous forme de confrérie, à l'église des maronites, dès 1691. Ce qui anticipe sur la poussée des fondations de telles associations en Europe. Cette confrérie a-t-elle existé longtemps, et bien fonctionné ? Nous n'en savons rien. Nous savons seulement que Jibrâ'îl Farḥât, grand littérateur et futur évêque

¹ Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique*, Rome, 1994, p. 481 – 482.

² B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle 1720 – 1798*, Paris, 2001, 456 p.

maronite de la ville, composa alors un poème pour encourager à s'y affilier.³ Plus tard, le jésuite français Pierre Fromage, qui exerça dans la ville entre 1719 et 1740,⁴ y contribua à la diffusion du Sacré-Cœur, à une période qui coïncide avec l'expansion de la dévotion en Europe.⁵ Pour le Sacré-Cœur comme pour d'autres pratiques de piété, on constate donc qu'Alep n'est guère à la traîne de l'Italie ou de la France. Ce moment correspond aussi à un extrême engouement pour les confréries en Syrie, sans doute dans une atmosphère d'émulation entre les religieux des différents ordres latins et le clergé oriental, qui tente de contrôler ces associations dans le cadre de ses propres paroisses.⁶ Il ne semble pas cependant que les jésuites aient fondé une confrérie du Sacré-Cœur entre 1720 et 1740. Si la dévotion se pratiquait, ce devait être à l'intérieur des différentes congrégations mariales qu'ils créèrent alors. Comme en Europe, c'est plus par leurs publications que par l'institution d'associations que les Pères de la Compagnie encouragèrent la diffusion du Sacré-Cœur, qui venait s'ajouter au Rosaire, au Saint-Sacrement, ou à la préparation à la Bonne Mort. Il est vrai que l'affiliation à cette dévotion était plutôt lâche, et qu'elle exigeait davantage un investissement individuel qu'un engagement collectif.⁷

C'est par les manuscrits arabes conservés dans différentes collections qu'on peut saisir la diffusion du thème dans le public. Un *Chemin de la dévotion au Cœur de Jésus* a été composé en arabe par un jésuite en 1724.⁸ Et la très controversée et très polémique *Vie de la vénérable Mère Marguerite Marie* par Jean-Joseph Languet de Gergy, qui date de 1729, a été traduite en arabe dès 1735.⁹ A partir de ce moment-là, le Cœur de Jésus apparaît fréquemment dans les catalogues de manuscrits, en particulier dans des recueils de prières.¹⁰ Cette littérature,

³ « Tarkîs Lubnân wa tâ'îfa al-mârûniyya li-Qalb Yasu' », *Al-Mashriq*, 16, 1913, p. 421 – 417.

⁴ Gabriel LEBON, « Silhouettes de missionnaires au Levant. Un initiateur : le P. Pierre Fromage », *Revue d'histoire des missions*, 1938, 3, p. 408 – 42. Louis-Xavier ABOUGIT, « Les derniers missionnaires de l'ancienne Compagnie à Alep », *Lettres de Mold*, IV, 1887 – 1888, p. 20 – 30, p. 170 – 178.

⁵ Mario ROSA, « Regalità e « douceur » nell'Europa del '700 : la contrastata devozione al Sacro Cuore », dans M. ROSA, *Settecento Religioso. Politica della Ragione e religione del cuore*, Venise, 1999, p. 26. Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD, « De la confrérie du Saint-Sacrement au culte du Sacré-Cœur : le passage de l'homme à l'individu », *Provence Historique*, XXXIV, fasc. 15-, avril-mai 1989, p. 148. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Italie et Méditerranée*, 112, 2000, 2, p. 737 – 784, *passim*.

⁶ B. HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique*, *op. cit.*, p. 483.

⁷ M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « De la confrérie du Saint-Sacrement au culte du Sacré-Cœur ... », art. cité, p. 149.

⁸ Paul SBATH, *Bibliothèque de manuscrits*, Le Caire, 1928, t.1, p. 90, n° 166, et p. 25, n° 36.

⁹ Georg GRAF, *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*, Rome, 1944 – 1953, t. 4, p. 223, 231.

¹⁰ Joseph NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire dans l'Eglise melchite du Ve au XXe siècle*, vol. IV, t. 2, Louvain, 1989, p. 357 – 361. Parmi les nombreux témoins manuscrits cités par l'auteur, les manuscrits de Dayr Al-Shîr, n° 23 et n° 33 : ce sont des *Horologion*, comprenant des litanies du Saint-Sacrement, des prières au Cœur de Jésus, des litanies du Cœur de Jésus, des noms de Jésus et Marie, etc... Le n° 227 de la même collection est un codex qui aurait été le livre de prière personnel de Nicolas Al-Şâ'igh, supérieur de l'ordre des

extrêmement dispersée entre la Bibliothèque Nationale de France, le Vatican, Alep, et des monastères libanais, mériterait certainement une étude spécifique. On suppose qu'à partir des résidences jésuites et des couvents orientaux catholiques de la montagne libanaise, la dévotion se propagea dans les autres villes et dans les campagnes. En 1750, à l'occasion de la fondation de l'ordre du Sacré-Cœur par la dévote d'Alep Hindiyya, le poète d'origine alépine et supérieur des moines melkites au Liban Nicolas Al-Ṣâ'igh composa un hymne consacré à « L'amour du cœur de Jésus plus grand que ma dévotion... ».¹¹ Plus tard, en 1781, lorsque le dernier ex-jésuite du Liban mourut à Antoura, on dressa l'inventaire des biens que contenait la résidence, et on y nota en particulier la présence d'images du Sacré-Cœur.¹² Une confrérie sous ce titre aurait été établie au couvent féminin de la Visitation d'Antoura, fondé par les jésuites et placé sous leur autorité.¹³

La dévotion avait été pour la première fois dotée d'un cadre institutionnel en 1750, lorsque le charisme de Hindiyya, guidée par des directeurs spirituels jésuites, avait débouché sur la fondation d'un ordre religieux au Liban, sans doute un des premiers ordres sous cette dénomination dans le catholicisme. Que Hindiyya ait suivi le modèle de Marguerite-Marie tel qu'il apparaît dans la *Vie* de Languet de Gergy, et que son directeur le P. Antonio Venturi ait pu se prendre par moments pour le Père de La Colombière, paraît évident.¹⁴ Mais il faut souligner que lorsqu'elle prit possession du couvent de Bkerké au Liban et y fonda sa congrégation religieuse du Sacré-Cœur, la mystique avait rompu avec les jésuites. C'est le clergé et les notables maronites qui lui permirent alors de réaliser sa vocation de fondatrice d'ordre. Elle dota celui-ci de constitutions dont elle prétendit qu'elles lui avaient été dictées par son époux divin lui-même, du temps où elle était encore à Alep. Mais il semble que ses directeurs Antonio Venturi, puis l'évêque maronite Germanos Ṣaqr, aient été associés à leur rédaction définitive.¹⁵

Ces statuts prévoient un culte public et collectif au cœur de Jésus. En effet, l'image du Sacré-Cœur trône sous la forme d'un tableau sur l'autel principal de l'église, où elle est associée à

Choueirites, et une des figures littéraires les plus éminentes du XVIIIe siècle : il comprend des « prières au Sacré-Cœur », et la liste des indulgences accordées aux membres de la Congrégation du Sacré-Cœur.

¹¹ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 154. J. NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire...*, op. cit., vol. IV, t. 2, p. 269, p. 359 (Dayr Al-Shîr, n° 244).

¹² Archives Nationales de France, AE, B1, vol. 1039, f. 145r – 150v.

¹³ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 80. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », art. cité, p. 773, relève l'existence d'une confrérie du Sacré-Cœur à Antoura. Les religieuses de la Visitation d'Antoura ont entretenu une relation épistolaire avec d'autres couvents de Visitandines en France.

¹⁴ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 51 – 68.

¹⁵ *Ibidem*, p. 147 – 166. « Qânûn ruhbanâ qalb Yasû' al-Aqdas », Michel AL-HÂ'IK (HAYEK), « Al-râhiba Hindiyya. Amâlîhâ wa rahbanatahâ », *Al-Mashriq*, 1965, p. 570 – 635.

la présence du Saint-Sacrement. Les sœurs doivent se relayer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, deux par deux, en adoration perpétuelle devant elle : c'est la première disposition des constitutions, qui relie la vénération du Cœur à la dévotion eucharistique, conformément à ce qui s'observe dans l'Europe catholique.¹⁶ Elles doivent aussi réciter au même endroit, deux fois par jour, les litanies du Sacré-Cœur,¹⁷ et y pratiquer quotidiennement une heure de prière mentale. Les constitutions prévoient encore quatre jours de jeûne avant la fête du Sacré-Cœur. Ces dispositions furent examinées et condamnées par Rome en 1753. On était au temps de Benoît XIV, qui prit personnellement part à l'examen du dossier, et choisit deux experts de confiance, le cardinal Antonio Galli et le frère mineur Isidoro Mancini. Ces derniers expriment une opinion extrêmement hostile à la dévotion du Sacré-Cœur, en se référant au fameux traité du cardinal Lambertini, futur Benoît XIV, sur le canonisation des saints et des bienheureux (*De servorum Dei beatificatione et beatorum canonisatione*).¹⁸ Ils rappellent notamment « qu'il n'a pas été établi par l'Eglise, si le cœur est le principe sensible de toutes les vertus et affections, et comme le centre de toutes les voluptés et douleurs intérieures ». A cette époque, Harvey a déjà réduit le cœur en simple pompe faisant circuler le sang, et on se souvient que pour Descartes « Le siège des passions n'est pas dans le cœur ». En fait, le discours dévot contredisait le discours scientifique, et l'entourage de Benoît XIV ne devait pas être insensible à cet aspect, tout comme l'abbé Grégoire plus tard, lorsqu'il s'en prendra aux « cordicoles ».¹⁹ L'autre argument est d'ordre disciplinaire : il aurait fallu « entendre l'oracle du Saint Siège » avant de fonder un ordre religieux, et il aurait fallu s'abstenir d'instituer une fête solennelle au Sacré-Cœur, alors qu'à cette époque, justement, Benoît XIV résiste aux demandes de l'instituer. S'il ne peut arrêter le flot montant de la dévotion privée, le pape tente du moins de ralentir sa reconnaissance officielle.

Nous ne développerons pas ici les péripéties qui ont fait que ces décisions romaines ne furent en fin de compte nullement appliquées sur place. On peut voir trois raisons à ce fait. D'abord, le soutien massif des maronites, et même de l'ensemble des habitants de la montagne

¹⁶ « Qânûn ruhbanâ qalb Yasû' al-Aqdas », M. AL-HÂ'IK (HAYEK), « Al-râhiba Hindiyya... », art. cité, p. 571. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », art. cité, p. 743, p. 747. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « La dévotion du Sacré-Cœur. Confréries et livres de piété », *La prière dans le christianisme moderne, Revue de l'Histoire des religions*, 217, 3, juillet-septembre 2000, p. 531-546.

¹⁷ « Qânûn ruhbanâ qalb Yasû' al-Aqdas », M. AL-HÂ'IK (HAYEK), « Al-râhiba Hindiyya... », art. cité, p. 584.

¹⁸ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 170. M. ROSA, « Mistica visionaria e « regolata devozione », dans M. ROSA, *Settecento Religioso*, op. cit., p. 47 – 73.

¹⁹ Henri GREGOIRE, *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, Paris, nouvelle édition, 1828, t. 2.

libanaise, y compris des druzes, au projet de Hindiyya, ce qui rendait impossible toute application des décisions de Benoît XIV. En second lieu, la volonté irréductible de Hindiyya, jointe à sa grande capacité de manipulation, en particulier sur la personne des confesseurs et directeurs de conscience. Troisièmement, le fait qu'à Rome même, Clément XIII, le successeur de Benoît XIV en 1758, changeât de politique, et optât pour un renouveau de la piété fondée sur le « cœur », sur le sentiment et l'émotion. On sait qu'en 1765, il répondit à des sollicitations pressantes en officialisant une fête particulière du Sacré-Cœur en Pologne et à Rome. Dès 1759, il avait accordé des indulgences à Hindiyya, aux moines et aux religieuses de Bkerké. En 1768, le cardinal Corsini gratifiait d'une indulgence plénière tous ceux qui entraient dans la confrérie du Sacré-Coeur à destination des laïcs qui venait d'être établie au Liban.²⁰

En effet, cette confrérie avait été fondée et dotée de statuts par Hindiyya, puis approuvée par le patriarche maronite Yûsef Istîfân en 1767.²¹ Elle était destinée aux adultes de plus de vingt ans. Elle était davantage portée sur le perfectionnement individuel que sur la pratique collective, et la plupart des obligations des statuts sont privées et domestiques. La règle prévoit néanmoins une réunion mensuelle au moins. Elle prescrit d'autre part aux hommes de prêter leur serment de réception dans l'association publiquement à l'église, et de s'y réunir tous les vendredis pour une prosternation, pendant une heure, devant le Saint-Sacrement. Elle fait aussi obligation d'enseigner le catéchisme aux enfants. Pour les femmes affiliées en revanche, des dispositions spécifiques limitent leur pratique à l'intimité de la maison. Ces statuts associent de façon très étroite les confrères laïcs à l'ordre religieux du Sacré-Cœur et au couvent de Bkerké, et les placent sous l'autorité de l'évêque qui réside dans ce couvent. Dans le serment demandé à l'entrée, le confrère s'engage par un vœu à obéir à ce dernier « en matière de salut » et « de s'efforcer de se soumettre à tout ce qu'il ordonnera par lui-même ». Il promet de s'associer à « tous les actes [spirituels] accomplis au couvent de Bkerké et dans les autres couvents de l'ordre ». On ne sait dans quelle mesure cette obligation dépassait le simple enregistrement de l'adhésion et la création d'un lien spirituel avec la congrégation religieuse. Il ne fait pas de doute cependant, que la confrérie avait été conçue comme un

²⁰ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 178 – 179, p. 188. M. ROSA, « Regalità e « douceur » nell'Europa del '700 ... », art. cité, p. 40. L. CAJANI, Anna FOA, « Clemente XIII », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 26, p. 329 – 344.

²¹ « Rusûm akhawiyya Qalb Yasû' », Bûlus MAS'AD, Nasîb Wuhayba Al-KHÂZIN, *Al-Uşûl al-târikhiyya*, Achkout (Liban), t. 1, p. 567 – 579.

instrument pour rassembler les partisans de Hindiyya et du patriarche Yûsef Istifân, qui devaient faire face à une vive opposition menée par des évêques.²²

Quel fut le succès réel de cette association, et comment fonctionna-t-elle ? Nous disposons d'un témoignage du patriarche en 1772, parlant des milliers d'âmes qui s'y seraient affiliées dans toute la Syrie. Mais on sait aussi que cette confrérie ne put pas s'implanter à Alep et à Beyrouth, dont les évêques étaient hostiles, en particulier à cause de cette obligation de serment à l'évêque de Bkerké. Un autre témoignage affirme que les inscrits n'étaient pas consentants, qu'on les contraignait à adhérer.²³

En 1772, le patriarche croyait encore pouvoir compter sur le soutien de Rome pour renforcer la dévotion au Sacré-Cœur. Il envoya même des partisans de Hindiyya à la capitale pour y obtenir enfin la confirmation de l'ordre du Sacré-Cœur.²⁴ En 1777, des moines alépins adeptes de Hindiyya et résidant dans la ville, entrèrent en contact avec des religieuses qui avaient fondé un ordre du Sacré-Cœur en Suisse, à la frontière autrichienne, et qui entreprenaient des travaux de construction à Rome tout en demandant confirmation de leur règle au Saint Siège. Mais en fait, l'ambiance semble de nouveau avoir changé à la Curie sous Clément XIV. En particulier, le prélat alors chargé des affaires maronites, le Cardinal Boschi, était un ancien disciple de Benoît XIV. En 1774, à Valentano, dans les Etats pontificaux, une religieuse du Cœur de Jésus et une laïque furent arrêtées et avouèrent des dons surnaturels et des formes de communication avec le Christ proches de ceux dont Hindiyya se disait gratifiée. En Italie comme au Liban, la suppression de la Compagnie de Jésus avait été vécue comme un événement traumatisant, et des ci-devant jésuites jouèrent dans les deux cas un rôle central dans l'exacerbation mystique.²⁵

En 1775, Rome décida d'envoyer un nouveau délégué apostolique franciscain auprès des maronites pour régler un certain nombre de problèmes, en particulier les conflits graves qui opposaient le patriarche à la majorité de ses évêques. L'envoyé du pape devait aussi tenter de régler une question secondaire : convaincre le patriarche qu'il n'avait pas le pouvoir de dispenser de l'abstinence de viande le vendredi de la fête du Sacré-Cœur, ni d'accorder des indulgences plénières pour ce jour-là. Mais le chef de l'Eglise maronite, qui était un fervent adepte de Hindiyya et du culte du Sacré-Cœur, refusa d'obtempérer, à la grande surprise du

²² Ibidem, p. 571 – 572. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », art. cité, p. 745 – 746 : l'inscription dans une confrérie du Sacré-Cœur à partir d'un lieu lointain était courante.

²³ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 193 et note 28, p. 385.

²⁴ Ibidem, p. 241.

²⁵ Ibidem, p. 251. Marina CAFFIERO, « Le profetesse di Valentano », dans Gabriella ZARRI (dir.), *Finzione e santità tra medioevo ed età moderna*, Turin, 1991, p. 493 – 517.

délégué, et c'est à partir de là que, progressivement, on découvrit les pratiques scandaleuses qui se cachaient dans le couvent, et qui avaient mené des religieuses jusqu'à la mort par torture, empoisonnement ou privation de soin et de nourriture.

En 1779, l'ordre du Sacré-Cœur et la confrérie furent dissouts par ordre de Rome. Mais on sait que des adeptes du Cœur de Jésus et (plus ou moins) des écrits de Hindiyya, continuèrent leurs dévotions, notamment en petits cercles fermés à Alep, autour d'un missionnaire lazarisite et de quelques prêtres orientaux, jusque vers le milieu du XIXe siècle, en suscitant d'ailleurs de nouveaux scandales.²⁶

Voici, très rapidement, l'histoire du Sacré-Cœur au Liban et en Syrie. Ce qui nous paraît intéressant, c'est d'une part le succès local de cette dévotion, et d'autre part, le lien entre son développement syro-libanais et la politique romaine à son égard. Les hésitations et les changements d'orientation de la tête de l'Eglise eurent des répercussions immédiates sur ce qui se passait au Liban et à Alep, encore que les décisions du Saint Siège fussent rarement appliquées sans discuter sur place.

²⁶ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 315 – 318. B. HEYBERGER, « Entre Orient et Occident, la religion des dévotes d'Alep », dans Louis CHÂTELLIER (dir.), *Religions en transition dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Oxford, 2000, p. 171 – 185.

Spiritualité et politique

La spiritualité qui s'exprime dans les constitutions de l'ordre, dans les règles de la confrérie, dans les témoignages autobiographiques de Hindiyya, et dans ses autres écrits, nous semble conforme aux traits caractéristiques de la dévotion au Sacré-Cœur.

Celle-ci est associée à la vénération de l'Eucharistie, qui occupe beaucoup de place aussi bien dans l'expérience personnelle de Hindiyya que dans les constitutions de l'ordre et dans la règle de sa confrérie.²⁷ L'Eucharistie elle-même renvoie à l'humanité du Christ, au mystère de l'Incarnation, et au désir, constamment frustré, de sentir la présence de l'Absent. Cette présence de l'Aimé ne prend consistance que dans ce qu'elle fait ressentir à la dévote, au plus profond de son corps.²⁸ Il se peut que l'obsession que Hindiyya manifeste pour l'Incarnation, et plus précisément pour le corps divinisé du Christ à partir de l'Incarnation (non de la Résurrection), soit une de ses originalités. Elle pourrait être un écho lointain des controverses entre théologie chalcédonienne, monothélisme et monophysisme syriens. Mais elle renvoie aussi à la question lancinante chez la plupart des mystiques, des rapports entre le corps et l'âme. Hindiyya accepte finalement, après une longue résistance et d'infinies hésitations, d'être unie physiquement et spirituellement à son divin époux. Cette prétention, évidemment, sera condamnée par Rome.

Le préambule de la règle de sa confrérie du Sacré-Cœur à destination des laïcs s'ouvre sur des considérations qui peuvent paraître étranges, mais qui reviennent souvent, sous des formes approchantes, dans ses autres écrits. L'union avec le Christ, que Hindiyya ressent physiquement, n'est admissible que si le Corps de l'Aimé reste constamment habité par la divinité. C'est cette union, en même temps, qui fonde le charisme de Hindiyya, et sa mission spécifique auprès de l'humanité :²⁹

« Lorsque le soldat ouvrit le côté de Jésus Notre Très Saint Dieu avec la lance, et blessa son Cœur Sacré, de sorte qu'il en sortit quelques gouttes de sang, le reste demeura dans les artères de son corps béni. Et la sortie de ce sang et de cette eau se fit comme si le corps était encore vivant, par la force de la seconde hypostase divine unie à lui. Parce que la divinité

²⁷ Conformément à la piété du Sacré-Cœur telle qu'elle apparaît dans les confréries européennes : M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », art. cité. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « La dévotion du Sacré-Cœur. Confréries et livres de piété », art. cité.

²⁸ Jacques LE BRUN, « A corps perdu. Les biographies spirituelles féminines du XVIIe siècle », *Corps des Dieux. Le Temps de la réflexion*, Paris, 1986, VII, p. 389 – 409.

²⁹ Jad HATEM, *Hindiyyé d'Alep : mystique de la chair et jalousie divine*, Paris, 2001, *passim*, en particulier p. 87 – 102.

du Vivant Parlant n'a pas cessé d'être en union avec ce corps béni, et était agissante sur la Croix... »³⁰

Le Cœur, siège de l'amour, est comme le lieu de passage, qui assure la transition entre les deux sphères, physique et spirituelle. Hindiyya l'évoque en termes anatomiques, et en même temps de manière métaphorique ou onirique :

« Je vis alors son cœur qui a en vérité l'apparence d'un cœur humain avec tous ses attributs et son intériorité mystérieuse qui ne se cache guère à un entendement humain. Mais dans la mesure où notre Dieu le veut, il peut en détailler les veines une à une [ainsi que] ses replis intérieurs, son précieux sang empourpré, son mouvement naturel et son image extérieure avec tous ses attributs, le tout étant incompréhensible en soi, en raison de la grandeur de ses attributs et de l'union substantielle de sa divinité avec l'humanité de NSJC. »[...]

« Mystiquement, à l'intérieur de ce grand cœur, il y a une étendue énorme, illimitée, infinie, inaccessible, incompréhensible pour un être raisonnable ou un ange, alors que son étendue intérieure apparaît limitée par création et constitution. »³¹

Cette vision du cœur, véritable matrice originelle, peut exprimer le fantasme de la fusion, qui hante toutes les expériences mystiques, et qui, dans le cas de Hindiyya, semble correspondre à une structure psychologique mise en place depuis l'enfance. Dans un certain sens, le cœur est aussi une métaphore de l'intériorité. Le « personnage » qui lui apparaît lui fait un jour cette injonction « : sois douce et connais-toi toi-même ». Elle se soumet à l'injonction, puisqu'elle s'avoue constamment dans ses écrits. Mais sans doute ne dispose-t-elle pas de tous les outils psychologiques qui s'élaborent alors en Occident, depuis François de Sales, pour analyser tous les replis du sentiment, du désir, de la souffrance et de la jouissance.³²

Les constitutions de l'ordre aussi bien que les règles de la confrérie insistent sur la démarche individuelle d'édification. La première partie des statuts de l'association laïque s'ouvre sur un engagement à l'édification intérieure :

« Il est demandé au dévot du Cœur de Jésus Notre Dieu entrant dans cette confrérie premièrement, de haïr le péché et de s'abstenir absolument de toutes les occasions [d'y tomber]; deuxièmement, de se garder des dangers nuisibles au Salut, que son âme peut

³⁰ « Rusûm akhawiyya Qalb Yasû' », B. MAS'AD, N. W. AL-KHÂZIN, *Al-Uṣûl al-târikhiyya*, op. cit., t. 1, p. 567 – 568.

³¹ « Sirr al-itihâd » (Mystère de l'union), trad. franç., Youakim MOUBARAC, *Pentalogie antiochienne / Domaine maronite*, Beyrouth, 1984, t.1, vol. 1, p. 412 – 413. Joseph de Galliffet (S.J.), dans son *Excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus-Christ* (Lyon 1733), souhaite offrir aux fidèles une image réaliste du cœur : M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur au XVIIIe siècle », art. cité., p. 755, et fig. 3 et 4.

³² Mino BERGAMO, *L'anatomia dell'anima da François de Sales a Fénelon*, Bologne, 1991, 204 p.

rencontrer, comme de se tenir dans des lieux ou de regarder des choses qui produisent dans son cœur un danger de tomber dans le péché. Parce que cet acte est en vérité considéré comme une mise à l'épreuve de la Très Haute Majesté de Dieu ». ³³ Dans les constitutions de l'ordre, le rapport personnel à la dévotion est marqué par le fait que les religieuses portent un cœur en argent sur leur poitrine à partir de leurs vœux. ³⁴ Dans le chapitre consacré à « l'amour de Dieu », les règles insistent sur la relation binaire et réciproque entre l'épouse et son époux divin. L'amour doit être désintéressé ou gratuit, il ne doit pas être inspiré par la crainte de l'enfer ou la recherche de grâces. C'est un amour pour lui-même, qui fait ressembler les religieuses à Dieu, « comme si vous étiez en lui, et lui en vous ». ³⁵ Cet amour doit être aussi un amour exclusif. Avec l'esprit occupé par Dieu et le cœur rempli d'amour, on ressemble alors au Séraphin « qui ne cesse d'être enflammé d'amour ». ³⁶ Ces prescriptions qui rejoignent la quête du « pur amour » telle que Fénelon avait voulu la théoriser, ³⁷ traduisent assez fidèlement ce que Hindiyya prétend avoir vécu elle-même depuis l'enfance. Elle a donné de nombreux témoignages sur ses dialogues d'amour avec « le personnage », qu'elle identifiera par la suite avec le Christ.

La dévotion à l'Eucharistie comme au Cœur, sont étroitement associées à la Passion du Christ. C'est d'ailleurs par la plaie ouverte dans le cœur que le dévot peut pénétrer les secrets de l'amour divin, et accéder à ses grâces illimitées. ³⁸ Dans les constitutions, l'association du culte du Cœur de Jésus à la souffrance et à la Passion apparaît surtout dans les articles consacrés à la prière : à la messe, les religieuses doivent s'imaginer assister à sa Passion sur le Golgotha. Elles doivent aussi tous les soirs effectuer dix-huit métanies (prosternations) en souvenir de la Passion. Chacune d'elles individuellement doit réciter la Passion selon Saint Jean tous les jours. Le vendredi, celle-ci sera récitée collectivement à l'église. ³⁹

Le sang pur qui coule du Cœur symbolise en quelque sorte l'amour, avec ses bienfaits et ses secrets. L'imaginaire du sang est très fort non seulement dans les écrits de Hindiyya, mais aussi dans sa représentation concrète, sur son propre corps ou celui des autres religieuses. Elle prétend avoir reçu les stigmates, et avoir perdu beaucoup de sang par ses plaies. Plus tard,

³³ « Rusûm akhawiyya Qalb Yasû' », B. MAS'AD, N. W. AL-KHÂZIN, *Al-Uṣûl al-târikhiyya*, op. cit., t. 1, p. 569.

³⁴ « Qânûn ruhbanâ qalb Yasû' al-Aqdas », M. AL-HÂ'IK (HAYEK), « Al-râhiba Hindiyya.... », art. cité, p. 571.

³⁵ *Ibidem*, p. 576.

³⁶ *Ibidem*, p. 577.

³⁷ Jacques LE BRUN, *Le pur amour de Platon à Lacan*, Paris, 2002, 436 p.

³⁸ « Rusûm akhawiyya Qalb Yasû' », B. MAS'AD, N. W. AL-KHÂZIN, *Al-Uṣûl al-târikhiyya*, op. cit., p. 578.

³⁹ « Qânûn ruhbanâ qalb Yasû' al-Aqdas », M. AL-HÂ'IK (HAYEK), « Al-râhiba Hindiyya.... », art. cité, p. 585.

c'est une autre religieuse qui est censée, pendant des années, porter les stigmates. Mais cette malheureuse était sans doute victime des machinations cruelles de Hindiyya et de son inséparable compagne Catherine, qui lui entretenait les plaies avec une lancette de chirurgien et des produits corrosifs. Imitant Marguerite-Marie, Hindiyya s'est fait aussi, un temps, tirer du sang tous les vendredis. Séché, il était ensuite diffusé sous forme d'amulettes.⁴⁰

Le sang évoque la Rédemption. La prière qui se récite dans les réunions de la confrérie désigne le cœur comme « le centre véritable du salut ». Dans les règles de cette association, l'amour divin et la réciprocité avec le Christ inspirent des sentiments de repentir. Le texte insiste sur la rémission des péchés par le baptême puis par la confession. Une confession générale est d'ailleurs exigée à l'entrée. Comme nous l'avons dit, l'adhésion à la confrérie aide à se purifier et à se prémunir, non seulement du péché, mais des occasions d'y succomber, et des tentations. Elle prépare ainsi à la bonne mort. Elle offre une réponse rassurante à une des principales préoccupations des adhérents de ces associations, en prévoyant de prier pour les défunts. En effet, à la fin de la prière qui clôt les réunions, on implore pour eux la miséricorde divine, par l'intercession de la Vierge Marie et des saints.⁴¹

« L'amour », « la tendresse », « le sentiment », « la sensation », cette terminologie qui revient constamment dans les écrits, entre dans le vocabulaire arabe de la dévotion grâce à Hindiyya. Nous n'y trouvons par contre pas l'équivalent de « l'amende honorable », ni dans le lexique, ni dans les concepts. Ni les constitutions de l'ordre, ni les règles de la confrérie n'évoquent vraiment ce thème, pourtant central dans le message de Paray-le-Monial, mais peut-être trop lié à un code de l'honneur occidental, difficilement transposable dans la société chrétienne orientale.

La caractéristique de la dévotion au Sacré-Cœur, qui associe dès l'origine spiritualité individuelle et projet politique,⁴² se retrouve toutefois dans les discours de Hindiyya. Nous avons vu que les confrères s'engageaient à soutenir l'ordre et sa Supérieure, et à obéir à l'évêque du couvent. L'idée d'une nécessaire restauration du christianisme authentique figure dans les révélations du Christ, qui déclare un jour à Hindiyya :

« Je veux répandre de mon cœur des trésors cachés. Son efficacité [doit] se manifester en ce temps où les cœurs se sont refroidis envers mon saint amour, où la fidélité a diminué dans l'observance de mes commandements, où les âmes se sont engagées sur le vaste

⁴⁰ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 61, p. 65 – 68, p. 136 – 137, p. 174 – 175.

⁴¹ « Rusûm akhawiyya Qalb Yasû' », B. MAS'AD, N. W. AL-KHÂZIN, *Al-Uṣûl al-târikhiyya*, op. cit., passim.

⁴² Jacques LE BRUN, « Politique et spiritualité : la dévotion au Sacré-Cœur à l'époque moderne », *Concilium*, 68, 1971, p. 25 – 36.

chemin de la damnation, de par le mensonge et les ruses où le mal de l'orgueil les fait trébucher. »⁴³

Dans cette œuvre de restauration, Jésus confie une mission particulière à l'ordre du Sacré-Cœur fondé par Hindiyya. En 1750, lors de la fondation, Mikhâ'il Fâdil, un jeune ecclésiastique formé à Rome, qui deviendra plus tard l'adversaire le plus acharné de Hindiyya, rédige un rapport dans lequel il fait l'historique de la dévotion au Cœur, en passant par sainte Brigitte, sainte Mathilde et Marguerite-Marie. Alors que les jésuites ont rompu avec Hindiyya et combattent son projet de fonder un ordre, il rappelle très habilement que ce sont eux qui ont introduit la dévotion en Orient. Il trace en fait un large plan de la Providence, dans lequel Hindiyya doit accomplir la prophétie de sainte Gertrude, selon laquelle les fidèles des siècles postérieurs auraient à vénérer de manière spéciale le Saint Cœur. Et dans la réalisation de ce plan, la Syrie allait jouer un rôle quasi-messianique, aux dimensions de la Chrétienté, puisque c'est d'Orient qu'allait partir la mission de réchauffer le cœur attiédi des fidèles. Ce n'était du reste qu'un retour aux débuts de la Rédemption, puisque la Syrie, c'est la Terre Sainte.⁴⁴ Cette affirmation d'une légitimité religieuse et politique maronite à l'intérieur de la Chrétienté universelle, nous pourrions la suivre jusque dans certains discours de Béchir Gémayel.⁴⁵

Au même moment, l'implantation du culte du Sacré-Cœur rapprochait les maronites de la France de Louis XV, elle aussi fervente de cette nouvelle dévotion. En 1750, les Moines Libanais obtenaient la protection de la bannière de France et des subsides quêtés dans le royaume. Ils décidèrent alors de fêter le Sacré-Coeur dans leur ordre, et associèrent l'introduction de cette nouvelle fête à celle de Saint Louis, qu'il qualifièrent curieusement de « premier roi de France ». ⁴⁶ En 1752, alors que Benoît XIV, par un bref, notifiait sa condamnation des constitutions de l'ordre fondé par Hindiyya, l'évêque du couvent de Bkerké réagit en faisant du Sacré-Coeur une fête solennelle. Notons qu'il imitait en cela Louis XV,

⁴³ « Sirr al-ittihâd » (Mystère de l'union), *op. cit.*, p. 402.

⁴⁴ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, *op. cit.*, p. 112 – 113.

⁴⁵ Discours du 14 septembre 1982, dans Sélim ABOU, *Béchir Gemayel ou l'esprit d'un peuple*, Paris, 1984, p. 409 : « Nous témoignerons de notre christianisme en Orient, nous en témoignerons dans le monde à une époque où le monde n'a plus de chrétien que le nom, ou quelques apparences, alors que le sentiment chrétien renaît actuellement en profondeur à partir du Liban, parce que jusqu'à aujourd'hui nous avons payé de notre sang le prix de notre attachement à cette foi, à ces valeurs, à ces traditions et à ces rites ; nous témoignerons aujourd'hui pour tous les chrétiens du monde[...] ». Sur le lien entre idéologie politique et culte du Sacré-Cœur, voir M. ROSA, « Regalità e « douceur » nell'Europa del '700... », art. cité, p. 33 – 35.

⁴⁶ René RISTELHUEBER, *Traditions françaises au Liban*, Paris, 1918, p. 255 -256.

Butrus FAHD, *Târikh al-ruhbâniyya al-mârûniyya bi-far'ayhâ al-halabî wa-l-lubnânî*, Jounié, 1963 - 1973, t. 5, p. 429-430.

qui avait défié le pape de la même manière en 1742.⁴⁷ Dans les années qui suivirent, le couvent de Ghûstâ, fondé par le patriarche Yûsef Istîfân et attribué à l'ordre du Sacré-Cœur, bénéficia de la générosité des aumônes monarchiques. Encore en 1914, un panneau à l'entrée, portant les armes de Louis XV, rappelait la munificence royale de 1769 à son égard.⁴⁸

Nous pouvons déceler là les ingrédients d'une conscience protonationale maronite, fondée dès cette époque sur l'affirmation d'un lien très fort entre politique et religion, sur la revendication d'une place dans l'Eglise universelle, et sur l'association à la fois concrète et idéologique du Liban maronite avec la France.

Dans les années qui suivirent la fondation, la rupture entre Hindiyya et les jésuites coïncida avec l'ouverture d'une crise interminable dans l'Eglise, autour de la Compagnie de Jésus, qui se traduit par des interdictions successives de celle-ci, jusqu'à sa suppression par Clément XIV en 1773. Hindiyya lut dans ces événements une confirmation de la vérité de son message et de ses prophéties. Elle se présenta alors comme la porteuse d'une spiritualité des sentiments, face à la science orgueilleuse des jésuites, ce qui était pour le moins paradoxal quand on sait quel rôle ces derniers jouaient effectivement, et qui amena d'ailleurs la presse janséniste à commettre des contresens à propos de « l'affaire Hindiyya ». Le Sacré-Cœur représentait le retour à une religion des humbles et des simples, accessibles à l'amour de Dieu. C'était aussi la religion des Orientaux, ou des maronites, face à la morgue critique et réformatrice des missionnaires latins.⁴⁹ Au-delà de la personnalité controversée de Hindiyya, nous rencontrons là un autre trait structurel de l'attitude maronite, confirmée par la suite, à l'époque romantique en particulier. Un auteur comme Lamartine croit trouver en Orient un christianisme authentique, conservé depuis l'époque des croisades, et les maronites eux-mêmes reprendront ce point de vue à leur compte pour conforter leur propre identité.⁵⁰ Enfin, les messages de Hindiyya insistent sur la présence d'ennemis, contre lesquels le petit groupe de croyants fervents doit se défendre. Il s'agit là d'un trait d'inspiration récurrent dans le Sacré-Cœur, mais, il n'y avait pas, au Liban, à instrumentaliser la nouvelle dévotion dans le combat contre le jansénisme et le gallicanisme, comme ce fut le cas en France à partir de 1730.⁵¹ En revanche, cette vision belliqueuse du monde correspondait à l'image que les

⁴⁷ M. ROSA, « Regalità e « douceur » nell'Europa del '700... », art. cité, p. 37.

⁴⁸ R. RISTELHUEBER, *Traditions françaises au Liban*, op. cit., p. 260.

⁴⁹ B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 162 – 163, p. 307 – 310.

⁵⁰ Alphonse de LAMARTINE, *Voyage en Orient*, Paris, 2000, p. 373 – 378.

⁵¹ M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Aspects et diffusion de la dévotion du Sacré-Cœur... », art. cité, p. 779. Toutefois, les évêques melkites d'Alep, à la fin du XVIIIe siècle, et dans les premières décennies du XIXe, seront suspectés de sympathies jansénistes. Ils auront contre eux les adeptes de la dévotion du Sacré-Cœur, sous la houlette des lazaristes : B. HEYBERGER, « Entre Orient et Occident, la religion des dévotes d'Alep », art. cité, p. 182 – 184.

maronites se faisaient d'eux-mêmes, image d'un petit peuple environné d'ennemis infidèles, et résistant victorieusement à partir de ses bastions montagnards. De plus, ce discours s'appliquait bien à la situation particulière de la fondatrice, de plus en plus en butte à la contestation, y compris à l'intérieur de son propre couvent. Dans ce contexte, une cruauté tournée vers soi-même aussi bien que vers les autres semble distinguer les adeptes libanais du Sacré-Cœur, plus proches en cela de la piété baroque du XVII^e siècle que de la « douceur » qui aurait caractérisé le catholicisme sentimental de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il est significatif qu'en butte à la contestation, Hindiyya et ses partisans mettent en scène un procès de sorcellerie et des séances d'exorcisme avec des aveux de possession, qui rappellent les affaires de possédées du premier XVII^e siècle, mais qui ne peuvent être accueillis que par des sarcasmes, dans la Rome de 1778.⁵²

Ce qui nous intéresse finalement, c'est d'observer comment les évolutions du catholicisme, suivies d'assez près en Orient, sont interprétées, assimilées, vécues, dans un univers mental et politique spécifique, celui des maronites, et comment ceux-ci se construisent ce qu'on peut appeler une conscience protonationale en s'emparant de discours et de pratiques venues d'Occident. L'introduction et la diffusion du Sacré-Cœur, avec la crise provoquée par « l'affaire Hindiyya », ne sont que les prémices de ce processus, qui se poursuivra au moins jusqu'au concile de Vatican II, marqué par la béatification du saint maronite Charbel Makhlof (canonisé en 1977),⁵³ et la « guerre du Liban » (1975 –1992).

Bernard Heyberger

Université François Rabelais (Tours)

⁵² B. HEYBERGER, *Hindiyya, mystique et criminelle*, op. cit., p. 253 – 289.

⁵³ B. HEYBERGER, « Saint Charbel Makhlof, ou la consécration de l'identité maronite », Catherine MAYEUR-JAOUEN (dir.), *Saints et héros du Moyen-Orient contemporain*, Paris, 2003, p. 139 - 159.